



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

MAI 1983

LOISIRS CULTURELS DE SAINTE-PETRONILLE

Dimanche le 24 avril dernier en l'église de Sainte-Pétronille, s'est déroulé le premier concert que votre comité des Loisirs Culturels a l'intention de vous offrir pendant l'année 1983-84.

Tous ceux qui ont assisté à ce rassemblement musical furent heureux d'entendre le chœur Les Rhapsodes leur offrir un concert d'une aussi grande virtuosité. Le comité des Loisirs Culturels a l'intention d'inviter tout au long de l'année d'autres artistes de grande qualité, dont les styles seront assez variés pour plaire à vos goûts. Continuez à venir en grand nombre à ces rassemblements populaires. Ce sera pour nous un encouragement à continuer notre oeuvre et pour vous un délassement appréciable.

BIBLIOTHEQUE

Lors de son "Bazard Culturel" en avril dernier, le comité de la bibliothèque a amassé 125.00\$. Pour la modique somme de 0.10 cents à 1.50\$ par volume, les gens ont pu acheter une grande variété de livres pour enfants, documentaires et policiers. Les membres du comité remercient toutes les personnes qui ont contribué tant par leurs dons que par leurs achats à cette réussite. Les bénéfices de cette vente serviront à l'autofinancement d'une partie des coûts d'opération de la bibliothèque.

LA CLE DES CHANTS

La Clé des Chants a connu une très bonne saison de chant choral. Les jeunes ont participé à 4 concerts dans les écoles de l'Ile de même qu'à 3 autres dans des Centres d'Accueil dont celui de St-Pierre. Ils ont de plus participé à 2 choralies: une à Ste-Foy et l'autre à Longueuil à la fin d'avril. Grâce à ce dernier rassemblement, les enfants ont pu être les ambassadeurs de la population de Sainte-Pétronille et de l'Ile d'Orléans. Ils nous ont fait honneur tant par leurs chants que par leur bonne participation. Surveillez chez nos marchands la date de leur prochain concert.

LA TURLUTTE

Bravo et Merci! Ce sont de simples mots, mais ils résument bien le fond de la pensée de tous les spectateurs qui assisté au "Concert cinquième anniversaire" du 9 avril dernier. Par vos chants romantiques, folkloriques ou rétro, vous avez su faire vibrer le coeur des gens qui vous écoutaient. Nous avons bien senti que le bonheur de vivre vous animait et nous avons été transporté de joie grâce à vous. Nous sommes vraiment fiers que Sainte-Pétronille soit représentée par des personnes aussi éloquentes que vous. A ceux et celles qui n'auraient pas eu la chance d'entendre ce choeur, je dis simplement: "ne manquez pas la prochaine occasion".

Encore une fois Bravo!...et Merci!

KIOSQUE D'INFORMATION

L'inauguration officielle du kiosque d'information à l'entrée de l'Ile se fera le 5 juin. Le public y est invité de 9:00 à 16:00. Une exposition ayant comme thème: "Les visages historiques de l'Ile d'Orléans" sera commentée par Diane Bélanger ethnologue.

L'explication se fera sur: 1- Occupation amérindienne

2- L'évolution du patrimoine bâti

3- Les monuments historiques.

Bienvenue à tous.

CAMP ARTS-ETE

Il est encore temps d'inscrire vos enfants pour les 2 sessions du Camp Arts-Eté. La première session s'étend du 4 au 22 juillet et la deuxième est du 1 au 19 août. Ne manquez pas la chance de faire participer vos enfants aux diverses activités qui s'y dérouleront. Ce sera pour eux une bonne occasion de développer leurs talents tout en s'amusant sainement. Des détails relatifs aux coûts de ces sessions vous seront communiqués dans le Beaulieu de juin. Vous pouvez faire les demandes d'inscription par téléphone en communiquant avec Christine Laflèche au numéro 828-9752

PERIODE D'EMBELLISSEMENT

Comme l'an dernier, le conseil municipal propose une période d'embellissement. Vous vous souvenez sans doute que toutes les grèves avaient été assujetties à une séance de propreté. Les membres du conseil municipal accompagnés de plusieurs citoyens avaient entrepris le nettoyage des grèves. Eh bien! "cette année on remet ça". Toutes les personnes intéressées à ce que les berges de Sainte-Pétronille soient propres peuvent amasser en tas tous les détritrus qui encombrent les plages. Pour ce qui est des objets plus petits ou plus légers, vous pouvez les mettre dans des sacs à poubelle. Amenez vos râteliers, vos pelles et vos balais à feuilles pour vous permettre de bien nettoyer ces endroits. Les 2 personnes que la municipalité a engagé se chargeront de ramasser ces tas et de les transporter dans un endroit approprié. Nous vous proposons les dates suivantes pour effectuer ces travaux: du 15 au 26 mai. Vous pouvez vous y rendre en semaine et durant les 2 fins de semaine réservées à l'embellissement des grèves, les 2 préposés à cet effet pourront ramasser ce que vous aurez entasser. Merci de votre collaboration.

VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS

Depuis quelques années, de plus en plus de gens se préoccupent d'embellir et d'aménager les abords de leur demeure. Aussi, devant l'intérêt grandissant des citoyens et dans le but de favoriser les initiatives privées pour l'embellissement, cette année encore la municipalité de Sainte-Pétronille s'est inscrite au concours "Villes, Villages et Campagnes Fleuries du Québec 1983.

Lors du jugement régional concernant les villages, notre municipalité s'est classée 5 ième sur 94 totalisant 73 points. Nous étions derrière St-Nicolas 84 points, St-Jacques-de-Leeds 80.5 points, Notre-Dame-du-Portage 76.5 points et St-Bernard (paroisse) 73.5 points.

Au jugement, les critères suivants sont considérés:

- 1- Propreté du village 10 points
- 2- Le choix des plantes dans l'ensemble du territoire de la municipalité 10 points
- 3- La santé des plantes 10 points
- 4- La beauté des pelouses et couvre-sols végétaux 10 points
- 5- Utilisation harmonieuse des divers matériaux inertes 10 points
- 6- Ingéniosité de la conception de la décoration florale 10 points
- 7- La beauté des aménagements paysagers 10 points
- 8- L'effet visuel d'ensemble 10 points
- 9- L'implication de la municipalité 20 points

Toute personne désireuse de faire partie du comité créé à cet effet est prié de communiquer avec Nicole Dubé à 828-9674 (soir).

SABLE DANS LES RUES

C'est le printemps, c'est le temps du grand ménage. On met tout en branle pour que ce soit propre partout, même dans nos rues. Les gens demeurant dans les rues (autre que la route de ceinture de l'Île) sont invités à balayer le devant de leur terrain de même que la route devant leur propriété et à ramasser le sable en tas. Une fois cette activité de propreté terminée, vous pouvez téléphoner à monsieur Jean Petit au numéro 828-2131 qui se chargera de faire ramasser ce sable. La municipalité a embauché 2 personnes qui pourront se charger de cette tâche.

CREATION D'EMPLOIS

Dans le cadre du programme de création d'emplois temporaires subventionnée par le gouvernement provincial, nous avons reçu la somme de 8000.00\$. Grâce à ce montant nous avons créé deux emplois pour deux personnes de Sainte-Pétronille pendant 20 semaines. Ces employés dirigés par Jean Petit, responsable municipal, verront à améliorer et entretenir les bâtiments et les terrains de la municipalité. Ils feront aussi une visite chez tous les citoyens de la municipalité pour une vérification de divers items, ex: ramonage, détecteur de fumée ect.

Nous tenons à remercier le gouvernement provincial pour cette aide dont la municipalité sera bénéficiaire.

OFFRE GRATUITE DE RESINEUX

Le Club 4H du Québec, suite à une demande de la part de la municipalité, donnera gratuitement environ 1500 résineux soit 1000 épinettes rouges et 500 pins gris. L'âge des plants est de 3 à 4 ans. Surveillez chez les marchands habituels la date et l'heure où ces plants seront distribués.

"PRIME" PROGRAMME D'INITIATIVE MUNICIPALE

Dans le cadre d'un autre programme intitulé "PRIME" soit programme d'initiatives municipales pour l'emploi, le gouvernement provincial offre une fois de plus aux organismes municipaux l'occasion d'aider des travailleurs sans emploi.

Un ou des projets doivent être soumis au plus tard le 15 juin 1983. Si des personnes veulent soumettre des idées, prière de communiquer avec Nicole Dubé à 828-9674 (soir).

KATIMAVIK

Katimavik, le programme national de bénévolat, est à la recherche de promoteurs de projets communautaires qui souhaitent faire appel aux jeunes participants pour réaliser des travaux.

Un projet regroupe 11 participants qui vivent et travaillent auprès d'une communauté. Voici quelques exemples de projets déjà réalisés.

Beauport: Rénovation des bâtisses servant aux handicapés du Centre Hospitalier Robert Giffard.

Louiseville: Construction d'un village miniature servant aux artisans du milieu.

Rouyn-Noranda: Remettre en état les réservoirs-filtre des eaux de la ville.

Lyster: Rénovation d'une clôture artisanale.

St-Camille: Rénovation du presbytère, de l'église et d'un monument historique dans le cimetière.

Tout promoteur de projet est prié de communiquer avec Nicole Dubé à 828-9674 (soir).

RAMONAGE DES CHEMINEES

Pour éviter des dégâts tant humains qu'immobiliers, il serait très à propos de faire ramoner les cheminées. Contrairement au printemps dernier, le conseil municipal ne propose pas de ramoneur spécifique. Vous pouvez prendre celui que vous voulez. Demandez à vos parents ou amis de vous en proposer un si vous n'en connaissez pas.

FEU DE BROUSSAILLES

Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des feux de broussailles en plein air à moins que ces feux ne soient faits dans un foyer ou dans un poêle ou poubelle de métal. La municipalité ne s'engage pas à défrayer le coût des pompiers si des incendies se déclarent par manque de prudence. Soyons vigilants et tenons nous-en au règlement en vigueur afin d'éviter les problèmes.

CONSTRUCTION - RENOVATION

Un règlement oblige toute personne qui a l'intention de construire ou rénover une habitation à demander un permis auprès du secrétaire de la municipalité. Vous pouvez en faire la demande aux heures d'ouverture du bureau du secrétaire soit le mardi et le jeudi de 19:00 à 21:00.

25 ANNEES DE SERVICE ASSIDU

C'est le 26 mai 1983 que Madame Roseline Gourdeau mettra fin à son travail de maître-de-poste. Après 25 années au service de la population, Madame Gourdeau prendra un repos bien mérité. Le conseil municipal tient à remercier publiquement cette personne pour le bon travail qu'elle a effectué durant un quart de siècle auprès des gens de Sainte-Pétronille.

REMPLISSAGE DES PISCINES

Comme par les années passées il sera encore possible, pour les gens qui le désirent, de faire effectuer le remplissage de leur piscine par le Service des Incendies. Voici les taux de location de l'équipement tels qu'établis par les membres du conseil d'administration du service intermunicipal des incendies.

- Remplissage effectué avec le camion-citerne: camion-citerne facturé à 25.00\$/heure, minimum 3 heures, plus le temps de 2 pompiers au taux horaire en vigueur, soit 8.00\$/heure.
 - Remplissage effectué avec la pompe de service: Pompe facturée à 7.00\$/heure, plus le temps du ou des pompiers au taux en vigueur soit 8.00\$/heure, plus les frais de déplacement. Facturation d'une heure additionnelle pour remplacer l'équipement après le remplissage.
-

QUAI

Les démarches sont faites et l'appel d'offre est lancé pour que les réparations du quai de Sainte-Pétronille débutent au plus tôt.

BALLE-MOLLE POUR LES JEUNES

Comme l'année ^{dernière}, nous prévoyons faire jouer les jeunes à la balle-molle cet été. Comme nous n'avons pas encore recruté tous les responsables qui s'occuperont d'eux, nous ne pouvons vous donner toutes les précisions appropriées. Cependant nous ferons notre possible pour qu'ils puissent s'amuser. Idéalement, nous aimerions les faire jouer pendant le jour au cours des vacances. Cependant, pour ce faire il nous faudrait avoir quelques personnes qui pourraient s'en occuper à ce moment. Si vous vous sentez d'attaque pour le faire, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Si vous n'êtes disponibles que le soir nous sommes intéressés à vous connaître tout de même. Si vous voulez que vos enfants participent à la balle-molle cet été veuillez communiquer leur nom, âge, adresse et numéro de téléphone aux personnes suivantes:

Pierre Casgrain	828-9246
Nicole Gingras	828-2321
Guy Royer	828-9675

Merci de votre collaboration.

LIGUE DE BALLE-MOLLE ADULTE MASCULINE

Cette année encore, nous espérons pouvoir aligner six équipes dans la ligue de balle-molle adulte masculine, Notre cédule comportera un total de quarante-cinq parties, soit quinze par équipe, plus les éliminatoires qui impliqueront les quatre meilleures équipes.

Parmi les innovations que nous avons cette année, nous pouvons remarquer la présence d'un commanditaire (la brasserie Labatt) et l'achat de gilets pour tous les joueurs. Nous voulons vous faire remarquer que notre ligue demeure une ligue de participation et que dans notre esprit, l'important n'est pas de gagner mais bien de participer et de s'amuser.

Les personnes qui ont accepté de s'occuper d'une équipe en tant que capitaine sont les suivantes: messieurs Serge Côté 828-9760

André Falardeau 688-1208

Jean-Yves Gaulin 828-9132

Richard Lebel 828-9928

Pierre Leclerc 828-2630

Marcel Malouin 828-9548

Ils nous ont tous assuré que les équipes seraient dirigées de façon à ce que tous les membres participent.

Nous prévoyons former six équipes de douze joueurs chacune et la saison débutera le dimanche 29 mai pour se terminer le 5 septembre au plus tard. Les rencontres auront lieu les lundi et mercredi soir à quelques exceptions près.

Le coût pour la participation à la ligue sera de 20.00\$ pour les résidents de Sainte-Pétronille (incluant les résidents d'été) et de 25.00\$ pour les autres.

Nous espérons pouvoir accepter tous ceux qui s'inscriront mais si jamais le nombre d'inscription était trop élevé, nous donneront priorité aux résidents de Sainte-Pétronille.

Afin de permettre à tous ceux qui le désirent de s'inscrire à la ligue de balle-molle, il y aura réunion à la salle communautaire mercredi le 11 mai à 19:30.

Pour nous permettre de tout mettre en branle pour que la saison débute comme prévu, nous ne pourrons accepter des inscriptions par téléphone que jusqu'au vendredi 13 mai (pour ceux qui n'ont pu se présenter le 11 mai). Ces inscriptions par téléphone pourront se faire auprès de l'un ou l'autre des capitaines.

Nous espérons vous voir en grand nombre mercredi et vous souhaitons une bonne saison.

LIGUE DE BALLE-MOLLE FEMININE

Nous avons reçu suffisamment d'appels de personnes intéressées à jouer dans cette ligue pour qu'il y ait une réunion pour toutes celles qui désirent jouer à la balle-molle cet été, mardi le 17 mai prochain à 20 heures à la salle communautaire.

Selon l'évaluation qui a été faite à la suite de vos téléphones, nous pouvons vous confirmer qu'il y aura trois équipes qui évolueront sur le terrain cet été.

La cédule qui a été préparée comporte quatorze parties en ce qui a trait à la saison régulière en plus des éliminatoires. Comme pour les hommes, le comité des loisirs fournira à chacune un gilet pour montrer son appartenance à l'équipe.

Le coût pour la participation à la ligue sera de 20.00\$ pour les résidentes de Sainte-Pétronille et de 25.00\$ pour celles qui résident à l'extérieur de la municipalité. Afin de nous permettre de diviser les équipes et de confirmer notre cédule, nous devront à regret refuser les demandes d'adhésions qui nous parviendront après l'assemblée du 17 mai.

Nous voulons également vous faire savoir que si le nombre d'adhésions étaient trop élevé et que nous devons refuser des personnes, nos refus s'adresseront d'abord aux personnes qui ne résident pas à Sainte-Pétronille.

Nous vous attendons nombreuses le 17 mai prochain et nous vous souhaitons une bonne saison de balle-molle.

Un coin de notre Île © 1982



Sainte-Pétronille, Î.O.

Cette maison d'architecture anglo-normande couverte d'un toit en pavillon, situé au 39 Chemin du Bout de l'Île (Chemin Royal), fait partie du bas de la paroisse. A son origine, il y a plus de 106 ans, le puits d'eau potable et le four à pain se retrouvaient au sous-sol. La cheminée était localisée dans le centre de la maison.

Durant les années 1949 et 1950, on y fit l'agrandissement d'une nouvelle pièce à gauche de la maison et on relocalisa la cheminée à l'extérieur à son endroit actuel.

Les premiers occupants connus de cette maison sont Magloire Crépeault, meublier, marié à Marie-Délina Trudelle le 15 mai 1877 en cette paroisse.

Lors du recensement de la population de Sainte-Pétronille de Beaulieu en 1874, par monsieur le curé A.C.H. Pâquet, on y recense Firmin Rousseau, autrefois boucher à St-Roch de Québec, et son épouse Emilie Couture. En 1884, leur fils Napoléon, jusqu'alors fermier de F. Tessier à Québec, les rejoindra.

Napoléon Rousseau a été marié à Marie-Zéphire Fournier à St-Roch en 1882, à Marie-Besneiges Fournier en 1892 et à Marie-Desneiges Châtigny en 1895. Ces deux derniers mariages eurent lieu à Sainte-Pétronille de Beaulieu.

Depuis l'arrivée de Firmin Rousseau en cette paroisse, cette famille exercera le métier de boucher. La première boucherie était localisée à l'endroit actuel de la remise située à l'arrière de cette demeure. C'est là qu'on y abattait les animaux de boucherie. La viande était transportée par voiture à travers les villages de l'Île et se vendait de portes en portes à partir de la voiture de livraison.

La boucherie ouvrait ses portes le printemps et la livraison de viande se faisait jusqu'au début de l'hiver. A la fin de l'automne, les familles de l'Île faisaient leur provision de viande pour tout l'hiver. Pendant cette saison, on pouvait toujours s'approvisionner en lard salé à l'épicerie de monsieur Blais.

C'est en 1924 que la boucherie a cessé d'exister à cet endroit. En 1931, on retrouvait à l'intérieur de cette maison une épicerie tenue par Marguerite Rousseau épouse d'Adrien Plante. En 1947, la maison devient la propriété de Jean-Paul Rousseau, boucher.

Il y aura bientôt 100 ans que cette maison abrite les descendants de Firmin Rousseau.

